

Chaville, le 28 janvier 2012

Chers résidents et chères familles,

Comme chaque mois, nous profitons de ce courrier pour vous transmettre quelques informations importantes de la vie de notre Villa :

Changement des « tarifs de l'hébergement » de la Villa :

Comme nous vous l'avons indiqué le mois dernier, à chaque début d'année, à compter du 1^{er} janvier, les tarifs de l'hébergement sont majorés conformément à un décret du conseil d'état. Cette année, les tarifs des prestations liées à l'hébergement seront majorés de **2,5%**.

Cette année, le décret étant paru tardivement, nous n'avons pas pu faire apparaître le changement sur la facture du mois de janvier. Sur votre facture du mois de février, vous trouverez donc :

- Votre facture du mois de février avec le tarif de l'hébergement majoré aux tarifs 2012
- Un complément de facture du mois de janvier correspondant à cette majoration qui ne vous avait pas été appliquée le mois dernier.

RAPPEL : travaux dans le réseau souterrain des canalisations de la Villa :

Suite à un certain nombre de « malfaçons » réalisées par certaines entreprises au moment de la construction du bâtiment, nous rencontrons des problèmes récurrents d'engorgement du réseau d'évacuation du réseau « sous-dallage » de la Villa. Pour essayer de solutionner définitivement le problème, d'importants travaux vont devoir être réalisés. Ces travaux sont localisés au niveau du sous-sol de la Villa et ne devraient pas perturber directement son fonctionnement. Un certain nombre de nuisances sonores sont à prévoir. Ces travaux devraient se réaliser durant les mois de février et mars 2012.

RAPPEL : Mise en place d'une rotation régulière des équipes des étages :

Maintenant que les équipes sont stabilisées, nous allons mettre en place une rotation régulière des équipes des étages (rythme initialement prévu d'une rotation tous les 4 mois). Les intérêts de ce type de rotations sont multiples : permettre à chaque personne de l'équipe de connaître tous les résidents, éviter un attachement trop fort qui peut conduire à de la dépendance et de la souffrance de part et d'autre, éviter l'épuisement des équipes sur les étages plus difficiles et éviter l'instauration d'une « routine » dans le travail. Nous avons conscience que la première rotation prévue initialement début février risque de perturber quelques résidents qui se sont fortement attachés à leurs équipes actuelles et nous comptons sur l'appui de tous pour passer cette période difficile.

Les étrennes des salariés la Villa : Merci !

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous mobiliser et l'ensemble de l'équipe de la Villa tient à vous remercier de la générosité dont vous avez fait preuve pour les étrennes. Cette année, c'est 90€ qui seront distribués à chaque salarié permanent de la Villa. La distribution aura lieu dans les jours à venir. Encore merci pour votre générosité.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons un excellent mois de février.

Eric Lacoudre
Chef de Villa

Sandy Sauvage
Chef de Villa adjoint